



«Le nombre de contrats d'apprentissage risque de baisser de 30 à 50 %»

Vincent Cohas, vice-président de la Fédération de la formation professionnelle (FFP)



Pour Vincent Cohas, il ne faut surtout pas casser la dynamique enclenchée ces dernières années.

PROPOS RECUEILLIS PAR
CATHERINE GASTE

POUR ÉVITER un décrochage brutal des formations en alternance, Vincent Cohas demande que la période de formation hors entreprise soit allongée de trois à dix mois.

VINCENT COHAS

Quel est l'impact de la crise sanitaire sur la formation professionnelle ?

Le développement de l'alternance est menacé par la crise sanitaire. En 2019, le nombre de contrats a progressé partout en France et a profité à tous les secteurs d'activité. Il y

avait 491000 apprentis et au total 700 000 alternants. Le pays avait connu une hausse considérable de 16 % par rapport à 2018. Aujourd'hui, nous alertons sur le risque de voir diminuer le nombre de ces contrats à la rentrée. Les acteurs de l'alternance craignent une baisse de 30 à 50 %.

La principale difficulté pour les apprentis est de trouver une entreprise. Quels conseils donner aux jeunes ?

Les rentrées des alternants démarrent en septembre ou en octobre. Si j'ai un conseil à leur donner, c'est d'abord de trouver une école qui leur

propose une formation diplômante ou une certification. On pourra démarrer un contrat ou une formation en alternance, en temps et en heure, sans avoir d'entreprise. Ensuite, ils auront plusieurs mois pour trouver un employeur avec l'accompagnement de l'école. Il ne faut pas qu'ils paniquent.

Quels secteurs privilégier ?

Certains n'ont pas trop été affectés par la crise sanitaire, comme le numérique ou la distribution alimentaire. D'autres vont reprendre assez vite, comme le BTP où il va falloir rattraper le temps perdu.



L'impact de la crise du coronavirus est plus important dans les transports, l'aérien, l'automobile, où il sera compliqué de trouver des contrats en alternance cette année. Il n'empêche, la Fédération de la métallurgie s'est engagée à mobiliser les employeurs pour recruter autant de jeunes apprentis que l'an passé.

Pour limiter la baisse du nombre de contrats, quelles mesures réclamez-vous pour la rentrée ?

Il ne faut pas que la dynamique du développement de l'apprentissage de ces deux dernières années soit brus-

quement interrompue. Nous demandons un plan de continuité pour l'alternance afin de ne pas sacrifier toute une génération de jeunes pour laquelle l'alternance est une voie privilégiée de qualification et d'insertion dans l'emploi. Pour éviter ce décrochage, nous demandons de prolonger l'entrée préalable en formation de trois à dix mois en accordant aux jeunes un statut de stagiaire de la formation professionnelle et d'élargir l'aide unique à l'apprentissage à toutes les entreprises pour inciter les employeurs frileux à sauter le pas de l'alternance.